Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260430-2026_057-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 30 avril 2026

L'an 2026, le jeudi 30 avril à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 24 avril, s'est réuni à sous la présidence de Monsieur Sébastien WACRENIER, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Gilles BERNARD, Benoît BERNY, Jean-Michel BOUEDEC, Myriam CHENAIS, Claudine CORFDIR, Bernard COSPEREC, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Marilyne FEBVIN, Maryse FLEGEO BRACHET, Bérangère FRITZ, René GRY, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Eric JEAN, Michel LAVOLE, Martine LE BARTZ, Erwan LE CORRE, Monique LE CREN, Solenn LE FERREC, Annie LE GAL, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Caroline NENEZ, Pierre-Marie QUESSEVEUR, Fabrice RAUD, Yvonne RAYER, Benoît RIVALAN, Natacha SANNIER, Daniel SKOCZ, Morgane ULLIAC, Liliane VAILLANT, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Laurent BOUKANDJA, Christophe CARARIC, Floriane GUILLANIC, Annie LE GOFF, Thierry LE NY, Gwendoline LE STER, Gérard RIO, Laëtitia ROYANT, Raymond SIOU, Corinne VOLA*

Pouvoirs *: Laurent BOUKANDJA à Martine LE BARTZ, Floriane GUILLANIC à Michel MORVANT, Thierry LE NY à Yvonne RAYER, Gwendoline LE STER à Paul COZIC, Laëtitia ROYANT à Sébastien WACRENIER, Corinne VOLA à Jean-Luc GUILLOUX*

Nombre de membres au conseil :	***44***
Présents :	***34***
Votants :	***40***

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommée secrétaire de séance : Renée COURTEL

2026_057

Vie institutionnelle – Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Le Conseil,
Vu le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1414.2 lequel renvoie à l'article L. 1411-5 du même code quant à sa composition ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 7 janvier 2019 portant statuts de Roi Morvan Communauté, conformément à l'article L.5211 5-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu le procès-verbal de l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres annexé à la présente délibération ;
Vu les résultats du scrutin ;
Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par le président de Roi Morvan Communauté et que le conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

DECIDE

- de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission d'appel d'offres

5 titulaires
- Christian FAIVRET

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260430-2026_057-DE

- Eric JEAN
- Jean-Charles LOHE
- Caroline NENEZ
- Daniel SKOCZ

5 suppléants

- Laurent BOUKANDJA
- Myriam CHENAIS
- Renée COURTEL
- Bérangère FRITZ
- Fabrice RAUD

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
SEBASTIEN WACRENIER

